

## RÉFLEXION SUR LES ORIGINES DES CLIVAGES INTERCOMMUNAUTAIRES DANS L'ESPACE TETELA DU SANKURU

Par

**Jean-Pierre OKOKO OKUKUNYUNGU**

*Doctorant en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa*

### RÉSUMÉ

*Les faiblesses des structures sociopolitiques de base, notamment le système traditionnel fragmentaire se limitant au lignage et la désarticulation perpétuelle de ce même système par les Arabes (Ngongo-Leteta 1880-1892) d'abord, ensuite par les colonisateurs Belges (1892-1904 E.I.C., 1904-1960), qui avaient misé sur l'émiettement des pouvoirs lignagers et l'éparpillement des populations autochtones dans les entités politico-administratives arbitrairement circonscrites, avaient prédisposé les Tetela de l'espace du Sankuru à se cliver à la moindre secousse sociologique.*

**Mots-clés :** *Clivage, lignage segmentaire, droit d'Aînesse, incursions, conflits intercommunautaires, volonté de puissance anarchique, société fragmentaire, émiettement des pouvoirs lignagers.*

### ABSTRACT

*The weaknesses of the basic socio-political structures, fragmentary system is limited to the lineage and the perpetual disarticulation of this system by the trees (Ngongo-Leteta 1880-1892) first, then by the Belgium colonizers (1892-1904) who had bet on the fragmentation of lineage powers and the development of indigenous populations in arbitrarily circumscribed politico-administrative entities, had predisposed the tetela of the Sankuru space to split at the slightest sociological shock.*

**Keywords:** *Cleavage, fragmentation of lineage, oldness, incursion, conflicts, between communities, anarchic will power, fragmentation of society, fragmentation of lineage powers.*

## INTRODUCTION

Issus (Tetela) d'une communauté fondamentalement segmentaire et acéphale, lieu des alliances et des fusions, des constructions et déconstructions, mais aussi des affrontements et des rivalités, celle-ci (la communauté) est continuellement menacée et exposée aux divisions interclaniques à la moindre secousse des événements, surtout à l'approche des échéances électorales où les acteurs politiques contemporains manipulent ces clichés divisionnistes pour leurs combats politiques, et c'est depuis les mythes fondateurs de Yota-Liyandja et Mongo, les légendes archétypales de « Ngando, Ndjovu et Watambolo »<sup>1</sup>, leurs ancêtres communs.

Jusque dans leur entrée dans l'histoire contemporaine, les Tetela n'ont cessé de se faire la guerre, non seulement entre eux, mais aussi contre leurs potentiels voisins. Connus dans l'histoire du Congo, comme étant un peuple belliqueux et des rivalités<sup>2</sup>. Une fois arrivés dans l'espace actuellement occupé, ils ont continué à se livrer des luttes intestines entre clans pour l'occupation du territoire. *C'est le cas entre les Watambolo venus de l'Est et les Ngando venus du Nord ou les Ndjovu et le groupe du Sud contre les Songe autochtones.*

En raison de différents clivages observés au sein des communautés Tetela du Sankuru, fils des ancêtres communs, à l'approche de chaque échéance électorale, il y a lieu de faire une réflexion sur les origines de ce phénomène qui devient récurrent dans l'espace Tetela du Sankuru.

### I. CLIVAGES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME DE LIGNAGE SEGMENTAIRE CHEZ LES TETELA DU SANKURU

Avant la pénétration des systèmes étrangers au cœur des communautés segmentaires Tetela, le pouvoir était attribué à la branche aînée du lignage. L'acquisition du pouvoir par la famille du chef fut atténuée par l'institution de la confrérie des *Nkumi*, qui avait comme rôle principal le règlement des palabres et le maintien de la cohésion sociale comme notables de la communauté<sup>3</sup>. Ce que Duverger notera, comme premier élément dans la structure sociale, c'est « l'inégalité »<sup>4</sup>.

Les Tetela du Sankuru appartiennent à des groupes segmentaires n'ayant pas un pouvoir centralisé en leur sein, c'est-à-dire la chefferie par exemple, qui

<sup>1</sup> Willam, J-C, *Les provinces du Congo, Moyen Congo-Sankuru*, Léopoldville, CEP, 1965, p.87.

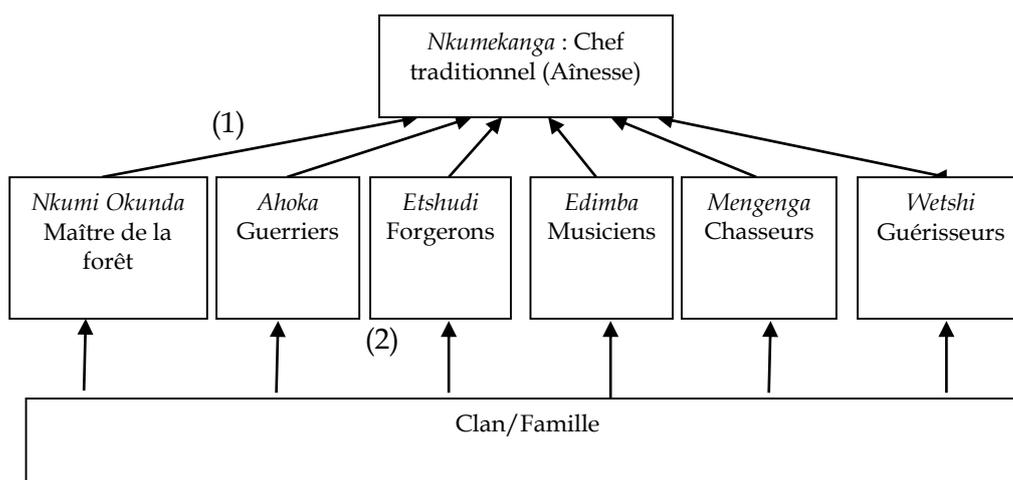
<sup>2</sup> Pycke, R., *Les Ankutshu-Membele, Nganga*, 1975, p. 4.

<sup>3</sup> Nguwo Ndjovu, A., *Évolution du pouvoir coutumier Kusu-Tetela : genèse et développement*, Lodja, CERCA/Lakaso, 2012, p.10.

<sup>4</sup> Duverger, D., *Sociologie de la politique*, France, PUF, 1973, p.160.

est la création artificielle de la colonisation. La chefferie n'est pas une entité politique traditionnelle à laquelle correspondrait une conscience de solidarité communautaire ou d'identité politique chez les Tetela<sup>5</sup> ; ils sont organisés selon les relations de parenté, de famille et de clan.

**Schéma 1. Structure sociopolitique chez les Tetela du Sankuru**



Ces notables sont des personnages intelligents et malins qui sont censés avoir des relations spéciales avec le monde invisible d'où ils tiennent les forces qui les rendent supérieurs au commun du peuple.

- (1) Le Chef est intronisé par les six classes qui forment l'ossature structurelle du clan ou de la famille.
- (2) La masse anonyme (clan, famille) constitue le fondement du clan ou de la famille d'où sortent les classes qui intronisent le Nkumekanga (Chef).

Les villages étaient placés sous l'autorité d'un Chef (aîné de la famille ou du clan) assisté d'un Conseil des notables<sup>6</sup>. L'étendue territoriale du lignage est variable. « On trouve en général de petits segments de lignage ne dépassant guère le cadre de la famille étendue et vivant en hameaux dispersés »<sup>7</sup>. Les clans Tetela étaient peu fixés au sol et vivaient, avant l'installation de l'empire de Ngongo-Leteta et de l'administration coloniale, dans un état constant de nomadisme et des rivalités.

<sup>5</sup> Mboladinga Katako, J-R., *Conflit Ekonda-Eswe au Sankuru de 1960-1964*, Kinshasa, Lovanium, 1969, p.22.

<sup>6</sup> De Heusch, L., «Autorité et prestige dans la Société Tetela», in *Zaire VIII*, (1954), n° 10, p. 1018.

<sup>7</sup> De Heusch, L., « Considérations sociologiques sur le régime foncier des Tetela-Hamba », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, (1957), n°3, p. 363.

C'est ainsi que chaque discussion, au sein d'une famille ou d'un clan par exemple, conduirait souvent au déplacement d'un groupe qui se choisira un nouveau chef. Une situation qui s'amplifiera avec la création de la province du Sankuru en 1962, dont chaque groupe voudra sa propre province dirigée par ses propres leaders.

C'est pratiquement tous les clans Tetela de la rive gauche de la Lomami qui se sont fait la guerre pour s'installer après les migrations et se faire une patrie. Ces luttes intestines et les antagonismes interclaniques ont contribué à la désintégration de l'espace Tetela et à la constitution d'un état quasi anarchique.

Le décor des antagonismes était déjà planté pour les acteurs politiques, qui faufilent dans ces rouages, manipulant ainsi ces clichés rivalistes d'hier à des fins électoralistes d'aujourd'hui.

### **I.1. Tensions sociopolitiques entre deux sources du pouvoir : autorité et prestige**

Les faiblesses du système de lignage de la société Tetela qui s'observent sur « la première autorité de la famille qui jouissait d'un statut spécial, le fondateur d'une famille appelé « Nkumekanga », n'avait pas des règles coutumières fixes déterminant la façon dont il devrait être désigné. En principe tout homme peut fonder sa famille et en devenir le chef »<sup>8</sup>, pas nécessairement comme on en trouve dans certains groupes ethniques dans le grand Kasai et ailleurs.

Quand les Kuba s'établirent dans leur territoire, aux environs de l'an 1600, ils avaient déjà une organisation politique centralisée. Les « chefs de la migration » étaient devenus des chefs dans une organisation politique à deux niveaux. Les villages s'édifièrent soit autour d'une section d'un matrilignage unique, soit en groupant plusieurs sections de plusieurs clans différents<sup>9</sup>.

Mais, la caractéristique la plus singulière de l'organisation sociale Tetela, et sans doute la raison profonde de son état anarchique et de ses divisions interclaniques, réside dans un antagonisme entre deux systèmes de valeur, à la base de la paralysie sociopolitique et d'accentuation des « rivalités ». Le fondement de la société Tetela, en effet, reposait, au départ, sur « le prestige du droit d'Aïnesse » qui était reconnu par la tradition comme étant la seule source légitime du pouvoir traditionnel. Celui-ci fut superposé plus tard, par un autre pouvoir, qui était celui de « l'acquisition des richesses », donnant ainsi, un choc à l'organisation sociopolitique et même à la rigidité dans l'observation des principes traditionnellement reconnus. Ces deux types de valeurs avaient

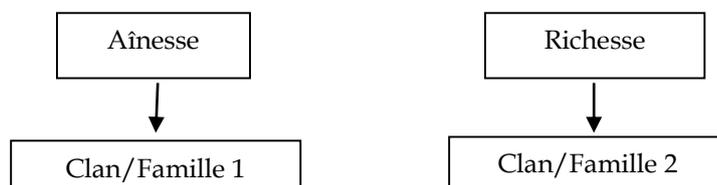
---

<sup>8</sup> Mboladinga, J-R., *op. cit.*, p.32.

<sup>9</sup> Vansina, J., *Le Royaume Kuba*, Tervuren, Mrac, 1964, p. 92.

pourtant donné naissance, chez les Tetela, à un ferment permanent et latent d'anarchie et des divisions intercommunautaires.

### Schéma 2. Structures de deux valeurs chez les Tetela du Sankuru



En réalité, la possession des biens vient en effet constituer une autre catégorie autonome de prestige, une institution permettant à tout homme d'acquérir les symboles même de l'autorité à titre purement honorifique. Cette catégorie apparaît comme « *rivale par rapport à l'autorité politique de l'aïnesse* »<sup>10</sup> et a donné naissance à une association fermée dont les membres formaient un véritable conseil politique et judiciaire qui s'est progressivement substitué à l'autorité basée sur le droit d'Aïnesse.

De ce fait, certains chefs Tetela précoloniaux ne devraient plus être bons et généreux. Un pur hasard suffisait, par exemple un succès de grande envergure doublé d'un courage extraordinaire, et le titre était accordé après reconnaissance de ses exploits par la collectivité. L'exemple de Ngongo-Leteta, qui devint chef par son courage, atteste ce fait. Au sein d'un même clan, Mukundji avait fait la guerre à Longonya Dibwe pour la suprématie au sein du groupe. A l'arrivée de Ngongo-Leteta et des agents de l'État Indépendant du Congo, ils se sont alliés à eux pour poursuivre leurs luttes.

En somme, conclut De Heusch, cette tension pour l'acquisition des richesses constitue une tentative de libération à l'égard de la rigidité des lignages. Elle exprime le souci fort bourgeois de la considération sociale, qui a comme conséquence la volonté de puissance et l'auto-affirmation qui conduisent aux antagonismes, aux affrontements, à des divisions, à des rivalités et à des guerres. Cela explique pourquoi les Tetela, malgré l'éloge qu'on fait de ce peuple belliqueux, de nation guerrière, et les succès qu'ils ont eus dans l'histoire, « *n'ont jamais constitué un empire* »<sup>11</sup>.

Ainsi, l'organisation en lignages segmentaires et la superposition des sources du pouvoir, chez les Tetela, avaient fait que ces derniers aient tendance à se diviser à chaque génération.

<sup>10</sup> De Heusch, « Autorité et prestige... », *op. cit.*, pp. 1011-1012.

<sup>11</sup> Nguwo Ndjovu, A., NKUMEKANGA, *Autorité et pouvoir du Chef dans la société traditionnelle Kusu-Tetela*, Katako-Kombe, CERCA/Lakaso, 1995, p. 35.

## II. CLIVAGES ISSUS DE L'OCCUPATION DES ARABES ET DES BELGES

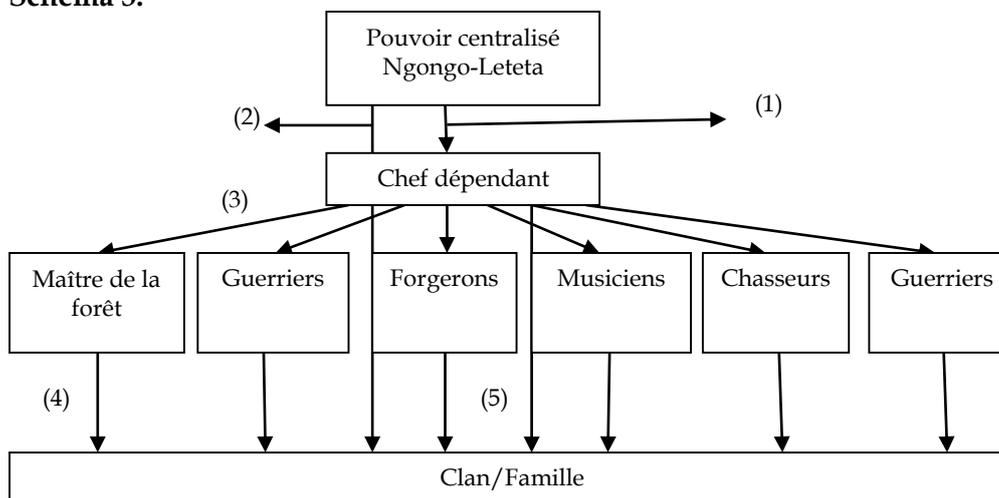
Si certains conflits et divisions étaient d'avant, sur base des faiblesses structurelles (système lignager fragmentaire), d'autres étaient bien issus de la conséquence de l'occupation des Arabes et des Belges, qui avaient misé sur la désarticulation des structures sociopolitiques déjà fragmentaires, c'est-à-dire l'émiettement des pouvoirs lignagers et l'éparpillement des populations, dans les entités politico-administratives arbitrairement circonscrites. Cette déstructuration avait créé une dimension inconnue, dans le chef des autochtones Tetela, les prédisposant ainsi à se cliver à tout bout du champ.

### II.1. Impact des incursions des auxiliaires Asambala sur l'organisation sociopolitique des autochtones (1880 à 1892)

Jusqu'en 1880, chaque village des autochtones Tetela disposait d'un Chef et d'un Conseil des notables. Par exemple, au nord chez les Ahamba, ce conseil s'appelait Khumi Ukunda (ukunda/forêt). Les Khumi Ekonda (Maîtres de forêts) n'étaient pas réellement des autorités politiques, mais des gens qui acquéraient leurs grades et de ce fait leurs fonctions dans la société autochtone, par des dons à la population<sup>12</sup>.

Chaque famille du clan faisait en sorte d'être représentée dans le conseil par un ou deux Khumi Ekonda. Ce conseil devenait donc la représentation de toutes les familles du clan ou du village et rien ne pouvait s'imposer ni s'interdire sans son impulsion et sa direction. Mais, les auxiliaires des arabes (Asambala et Swahili) méconnurent ce système lors de leur invasion et intervinrent directement pour obtenir des résultats rapides.

Schéma 3.



<sup>12</sup> Dimandja Luhaka, A., Le pays de Katako-Kombe à l'époque coloniale (1904-1945), Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Faculté de Philosophie et Lettre, 1974, p.30.

- (1) Le Chef traditionnel devient dépendant du pouvoir autocratique de Ngongo-Leteta ;
- (2) Le pouvoir centralisé contrôle, dans une certaine mesure, directement les populations ;
- (3) Le Chef dépendant avait une autorité sur le Conseil des Notables ;
- (4) Le Conseil des notables avait dans une certaine mesure, de l'emprise sur le clan ;
- (5) Le Chef dépendant avait le contrôle sur le clan sans tenir compte du Conseil des Notables.

Grosso modo, de 1880 à 1892, cette organisation politique connut un grand désarroi à cause des activités des esclavagistes au service de Tippu Tip. Cette fois-ci, le pouvoir venant d'en haut au lieu d'en bas, pervertissait tout l'ordre social des communautés Tetela.

En cette matière politique, les arabes ont introduit le système des chefs investis de l'autorité et pouvant commander ; ce qui n'existait pas avant chez les Tetela. On peut aussi regarder cette initiative des auxiliaires comme une dislocation du pouvoir traditionnel du conseil des notables, car la résidence du trafiquant dans chaque village devenait souvent le noyau d'une agglomération considérable d'indigènes qui venaient se mettre sous sa domination après avoir secoué le joug de leur patriarche<sup>13</sup>.

Ici, le chef n'est plus Nkumekanga comme mentionné plus haut (Cfr. Schéma 1). Ce chef imposé, détenteur de l'autorité, pouvait tout faire selon son bon vouloir sans tenir compte du collège de notables qui se sont vus sans influence<sup>14</sup>. C'est le symbole d'une autorité découlant d'en haut tandis que dans le cas de Nkumekanga, le signe du pouvoir traditionnel appartenait uniquement aux conseils des notables, le rôle de Nkumekanga restait nul. Il était à même de nommer ou de démettre au gré de sa fantaisie les chefs du clan reconnu préalablement par les principes du lignage.

Ce bouleversement sociopolitique avait favorisé l'incursion des aventuriers chefs de paille dont les populations ne se reconnaissaient pas en eux. Ces mêmes pratiques sont reproduites, à ces jours, par les hommes politiques, en remplacement des chefs reconnus au sein du clan par des individus coopératifs. Et ces désarticulations quelque peu forcées entraînent des tensions et des divisions au sein des communautés chez les Tetela du Sankuru.

Lors de l'invasion des bandes arabes vers 1880, dans la région du Sankuru<sup>15</sup>, le conquérant Ngongo-Leteta fut sollicité par Longonya, successeur de

---

<sup>13</sup> Ceulemans, R.P.P., *La question arabe et le Congo 1883-1892*, Bruxelles, 1953, p.38.

<sup>14</sup> Kabuya Lumuna Sando, C., *Sociologie politique*, Éditions CEDIS, Kinshasa, 2018, p. 419.

<sup>15</sup> Les Archives du territoire de Katoko-Kombe (A.K.K.) : R. 1921-1943-chefferies Batetela, P.V. n° 33/6.

Djadiandja afin de l'aider à devenir le chef de tous les Sungu en 1891 dans l'actuel territoire de Lubefu. Famba, lieutenant de Ngongo avait réussi à s'imposer chef de l'ensemble du groupe Samanguwa par l'exploitation des rivalités entre le chef Umata et le chef Longonya à Mikundji des Sungu. On raconte de nombreux exemples de ce bouleversement et atrocités un peu partout chez les Tetela.

Plusieurs chefs avaient été remplacés entre *la rivière Lubefu au Sud de Kataka-Kombe et la rivière Lonya au nord, vers l'Est de Lodja et de Lusambo,...* par exemple : *Lukanga et Langana chez les Dimanga à Umana ; Umumbu chez les Mondja d'OnaDikondo ; Mukango et On'Okoko chez les Mondja de Lufukula ; Kahembe chez les Mondja d'Otete,...*<sup>16</sup> La liste n'est pas exhaustive.

En réalité, de 1880 à 1892, la région des Tetela fut occupée par Ngongo-Leteta et ses auxiliaires sous un pouvoir centralisé, et de 1892 à 1904, les autochtones de cette région se trouvèrent asservis par les mêmes auxiliaires, sous cette fois à l'EIC, c'est notamment, Lutundula, frère de Ngongo-Leteta, Opeleli, Lumbuli et Tete Ngomba sur la route des riverains du Lomami ; Luhaka lui-même, son frère Omeonga, Kingombe, Katako ka Kombe, Kalonda et Utukatuka, Omana, Omombo, Mundala, Mundimbi et Mutambwe entre la Lokenye, la Lomela et la Lupanu.

L'occupation de l'espace du Sankuru par Ngongo-Leteta et ses auxiliaires avait chamboulé toute l'architecture de la structure traditionnelle Tetela qui fut du reste segmentaire, en créant davantage des conflits et clivages intercommunautaires et avait, en même temps, servi de base à l'occupation plus agressive des colons Belges.

## **II.2. Impact des incursions Belges sur l'organisation sociopolitique des autochtones Tetela (1904-1935)**

Se servant des mêmes pratiques que les arabes « diviser pour s'imposer », les européens, à leur tour, avaient accentué le morcèlement des territoires des indigènes par des simples croquis sans tenir compte des réalités sociopolitiques. La section d'histoire du Musée de Tervuren possède plusieurs traces et croquis détaillés du territoire entre les rivières Lokenye (Lukenie) ou Lunia au Nord, Lubefu au Sud et Lomami à l'Est. Le commissaire de district C. Guillain donnait chaque fois les localités, les postes, les villages amis et les villages ennemis (1895)<sup>17</sup>. On se rappellera que depuis cette date jusqu'en 1904,

<sup>16</sup> Il faut signaler que pendant cette période d'invasion par Ngongo-Leteta et ses lieutenants, plusieurs Tetela ont été déportés vers Ngando la capitale, soit acheminés sur Kasongo et Nyangwe.

<sup>17</sup> Les Archives du Musée Royal de l'Afrique centrale (M.R.A.C.), Gilain, n° 305 et 306.

c'est l'auxiliaire Lupaka et ses Asambala qui faisaient la police de toutes les régions du Sankuru.

La création du poste de Lubefu, par exemple, fut entourée des anciens soldats, des anciens travailleurs et de différents villages qui avaient reconnu l'autorité du chef Mulenda longtemps avant qu'il ne devienne médaillé en 1909 et autour de Katako-Kombe. Une des premières réalisations des premiers chefs de poste européens fut de créer une guirlande de villages peuplés par des licenciés (Nyampara). Ainsi apparurent les villages de Kasongo et de Mukandu, celui des travailleurs de Kitambala et ceux des auxiliaires de l'EIC de Katako-Kombe et de Mauka.

Les européens développèrent l'habitude de se faire escorter par des plantons des auxiliaires Asambala ou des licenciés des environs du poste de l'État. Ce point est important, car il fait entrevoir les futurs conflits entre les habitants dits de la savane et de la forêt dans le temps qui avait suivi immédiatement l'indépendance<sup>18</sup> dont ceux de Lodja, Kole et Lomela (forêt) qualifiaient ceux de Katako-Kombe, Lubefu et Lusambo (eswe) des arabisés.

La décision administrative de 1905, qui octroya effectivement la liberté aux autochtones, c'est-à-dire chacun (auxiliaire et autochtone) devrait rentrer chez eux, avait créé deux problèmes graves, il s'agissait, d'une part, de l'union de grands chefs Tetela ou Asambala, ce qui était pratiquement impossible compte tenu des réalités sociopolitiques de chaque groupe communautaire et, d'autre part, de l'anarchie et du désordre dans les rapports sociaux chez les autochtones. Ce sont là les traits essentiels de la situation sociopolitique complexe que le colonisateur belge avait légués à l'espace Tetela et qui continue à impacter sur la vie communautaire. En fait, depuis 1907, les chefs Atetela avaient vécu dans la discorde, la méfiance, la mésentente, se vouant à une haine implacable. Toutes les démarches des chefs des postes belges pour les réconcilier s'avèrent infructueuses.

En réalité, l'émiettement des autorités traditionnelles ne s'était qu'empiré au cours des années, car soucieux de toujours respecter d'avantage les principes de l'administration indirecte, le colonisateur eut tendance à investir n'importe quel individu qui, dans le système traditionnel, détenait une parcelle d'autorité. Ignorant pratiquement tout de coutumes, il se laissa facilement abuser par des petits chefs locaux qui profitèrent de son inexpérience pour se faire investir. Il créa donc des chefferies, villages, clans voire même lignages. Ainsi, son ignorance de la coutume jointe à son respect fétichiste des principes

---

<sup>18</sup> Onatshungu, H., Rébellion au Sankuru, Mémoire de licence inédit, Université Lovanium de Kinshasa, 1969, pp. 8-11.

d'administration indirecte, l'amènèrent à faire inconsciemment et paradoxalement de la mauvaise administration directe<sup>19</sup>.

Parmi les chefferies organisées sur la base des décrets du 3 juin 1906, et dont les chefs ont été investis à partir de 1907 à Katako-Kombe et à Lubefu par exemple, on pouvait répertorier 7 chefs auxiliaires (étrangers) et 5 chefs autochtones<sup>20</sup>. Plusieurs constatations peuvent être faites à propos de ce déséquilibre. D'abord, toutes ces chefferies étaient très vastes. Chacune comprenait un grand nombre de sous-chefferies qui n'étaient pas reconnues par le décret du 3 juin 1906, mais ils étaient automatiquement replacés sous les ordres des chefs imposés par le blanc et ils étaient rarement des chefs légitimes, car ceux-ci se cachaient au fond de la brousse, loin du blanc.

En même temps, des aventuriers profitèrent de l'absence des vrais chefs de groupement pour se faire investir. Tel fut le cas du chef Okandjaloka (Longonya) de Mondja qui s'enfuit alors en territoire de Lodja, parce que l'auxiliaire de l'État Mulenda et ses sentinelles lui semblaient trop sévères. Le chef Otete qui était sous-chef de l'auxiliaire Wembo Nyama en profita pour collaborer avec le surveillant de Mulenda (auxiliaire d'abord de Ngongo-Leteta, ensuite des colons Belges). Après le départ de celui-ci, Otete s'occupait de la récolte de caoutchouc chez les groupes Mondja a Ngele (Mondja de l'aval). Le sous-chef Otete s'acquitta ainsi, de cette charge à la satisfaction du gouvernement, ce qui lui valut d'être investi chef en 1909 par P.V. n°2/2 du 27 mai<sup>21</sup>.

Néanmoins, après le retrait de Mulenda et ses sentinelles de la région de Mondja, Okandjaloka vint de Lodja rejoindre le restant de ses gens à Lubefu. Se prétendant l'ainé du groupe Mondja, il n'accepta jamais de se soumettre à Otete. Quiconque connaît l'histoire du territoire de Lubefu sait combien ces deux chefs furent en conflit continu jusqu'à la mort d'Otete le 19 novembre 1911. Des exemples semblables sont multiples non seulement à Katako-Kombe, mais encore partout au Sankuru et au Congo. Pierre Ryckmans écrivait en connaissance de cause ce qui suit :

*« L'expérience a été faite au Congo. Il a bien fallu, jadis, remplacer-après quelles guerres des chefs puissants et rebelles par des chefs soumis mais illégitimes ? Dans bien des régions, on est amené à écarter les chefs de blancs pour aller rechercher au fond de*

<sup>19</sup> Demunter, P., « L'administration locale au Congo-Kinshasa », dans *Courrier Africain*, T.A., n° 85, (décembre 1968) n° 85, pp. 6-7.

<sup>20</sup> Les Archives du Territoire de Katako-Kombe (A.K.K.), P. 1911-1917 ; R. 1935-1937 ; dossier des secteurs.

<sup>21</sup> Archives personnelles (A.P.)-/Storme/Leuven (Territoire du Kasai)

*la brousse les successeurs coutumiers de ceux que nous-mêmes avons dépossédés jadis et remplacer à la tête des chefferies, ces inconnus élevés dans la haine de l'européen »<sup>22</sup>.*

L'expérience montre que certains chefs traditionnels reçurent la médaille en même temps que leurs anciens maîtres, à savoir les auxiliaires Asambala. Si les premiers étaient considérés comme les vrais chefs coutumiers par le colonisateur, les derniers n'étaient à l'origine que des aventuriers favorisés surtout par les circonstances.

En réalité, et d'une façon assez générale, c'est seulement après 1914-1918 qu'au Congo Belge les Européens ont commencé à discerner parmi les innombrables petits groupements humains constituant les chefferies et sous-chefferies de cette époque, les grands groupes ethniques ou ethnies, leurs groupements et leurs sous groupements. « *Pendant longtemps ils ont en quelque sorte vu les arbres sans voir la forêt* »<sup>23</sup>.

La persistance des conflits intercommunautaires en territoire de Kole entre les autochtones Asambala<sup>24</sup> (auxiliaires des arabes en premier lieu et des Belges en second lieu) et les autochtones Nkutshu et Hindo ; en territoire de Lodja entre cette même minorité Asambala et soldats « fin de terme » et la population autochtone (1920-1921) se prolongea jusqu'en 1950. Ces genres des conflits furent remarqués à Katak-Kombe, et dans d'autres territoires sur des questions des titres fonciers, car l'État avait octroyé aux Asambala des terrains au détriment des autochtones, avant de les leur confisquer pour les attribuer à des Européens, si bien que les Asambala étaient d'autant plus demandeurs des terres appartenant aux « originaires ». L'expansion de la ville de Lodja durant les années 1950 ne fit qu'aggraver le conflit.

La minorité Asambala ne fut pas la seule concernée par ces conflits des terres ; deux groupes autochtones s'affrontèrent à ce sujet. Ainsi les Yenge (« enfants de Watambolo ») étaient-ils en conflit permanent avec les Mondja (« enfants de Ngandu »). Quand les Belges rétablirent le territoire de Lubefu, en 1945, ils tentèrent de tracer une frontière pour séparer Yenge et Mondja. Cela tourna mal et il fallut réajuster le tracé.

La plupart du temps, les rivalités entre divers lignages, groupes et sous-groupes ethniques, chez les Tetela du Sankuru, ont toujours dégénéré en incidents majeurs non seulement dans l'ère coloniale, mais, elles se sont concrétisées en un ensemble de symboles qui marquaient la « *division plutôt que l'unité* », et qui seront sollicités dans la compétition durant la période de

---

<sup>22</sup> Ryckmans, P., *Dominer pour servir*, Bruxelles, 1931, p. 164.

<sup>23</sup> Van Der Kerken, G., *Ethnie Mongo*, Bruxelles, IRCB, 2 vols, 1944, p.505.

<sup>24</sup> Les Asambala furent d'abord des auxiliaires arabes ensuite des européens au Sankuru.

transition vers l'indépendance. En juillet 1963, le Sankuru fut soumis à l'état d'exception ; M. Diomi, Commissaire extraordinaire, installa ses bureaux à Lusambo. Du 6 octobre au 10 novembre 1963, des incidents sanglants éclatèrent à Lusambo. Depuis l'organisation des élections présidentielle et législatives avec l'avènement de la démocratie pluraliste en 2006, celles-ci n'ont fait qu'accentuer les conflits et clivages intercommunautaires au Sankuru.

Djomo<sup>25</sup> tente d'analyser la psychologie des Tetela situés dans un passage entre la tradition et la modernité, elle semble être inadéquate. Pour emprunter l'observation d'O. Bimwenyi Kweshi<sup>26</sup> qui nous semble apporter un éclairage utile à ce sujet, l'auteur admet bien que les institutions d'importation ont gravement secoué les institutions sociales africaines, qu'il y a bien eu « dislocation des structures sociales qui devaient supporter le sens de générations en générations ». Mais, souligne-t-il, On ne change pas de lignage comme on change de « casque », des lunettes ou des costumes. L'auteur reconnaît que la mobilité sociale a réellement rendu « distendus » les liens entre membres du lignage chez les Tetela du Sankuru.

Alors que le fondement qui sert de référence à l'organisation de l'évolution individuelle et collective est à situer dans le cadre d'une tradition ainsi entendue. Dans un tel cadre, s'acquiert l'unité psychique, le sentiment de continuité de soi et de permanence dans le temps, autant de composantes essentielles à l'équilibre et à la cohérence psychologique. La vulnérabilité psychologique est fonction, pour une part importante, de la constance et de la consistance dont bénéficierait l'individu au sein des rapports sociaux qui le portent. Quand le support social se trouve frappé d'érosion, il renvoie l'individu de négocier avec ses propres déterminismes psychiques dont on connaît les avatars.

Ancien gouverneur colonial de l'actuelle province du Sankuru, Lamborelle intéressé par la culture communautaire Kusu-Tetela fera observer « qu'il y a un compromis entre la tendance individualiste et anarchique, et la tendance communautaire qui se partagent l'âme indigène Tetela »<sup>27</sup>.

On peut rappeler ici, le proverbe Tetela selon lequel « Lokombe hooto loonyo wa wonyande » (un tam-tam ne pénètre pas dans un autre tam-tam) dénotant du complexe d'auto-affirmation et d'une volonté de puissance anarchique d'une société segmentaire à mentalité de suffisance débridée.

<sup>25</sup> Djomo Lola, N., *La Dynamique de la personne dans la religion et la culture Tetela*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1988, p.15.

<sup>26</sup> Bimwenyi Kweshi, O., « Avènement d'une proximité de l'improbable », dans *Pour un Concile Africain*, (1978), Paris, Bull. périodique, Présence Africaine, p.45.

<sup>27</sup> Jean Lamborelle, cité par André Nguwo Ndjovu, *La société traditionnelle Kusu-Tetela du Sankuru-Lomami*, Katak-Kombe, CERCA/Lakaso, 1986, p. 16.

### II.3 Mise au point

Une union réelle entre les Tetela aurait pu être possible si les liens claniques, familiaux et tribaux n'avaient pas été rompus ; bien que leur structure traditionnelle est, au départ, fragmentaire et dispersive. Or, non seulement Ngongo-Leteta et les colons Belges avaient figé artificiellement et définitivement ce type de relation sociale, mais ils introduisirent une dimension inconnue dans les structures traditionnelles des Tetela du Sankuru. La fixation des populations dans un cadre administratif territorial arbitrairement circonscrit (le décret du 3 juin 1906, et dont les chefs ont été investis à partir de 1907 en est un cas éclairant). En 1960, le groupe Anamongo du Sankuru était loin d'être politiquement homogène au moment de l'indépendance ; les différenciations sociales, économiques et surtout politiques étaient profondément ressenties.

Ainsi, en raison du caractère transversal des conflits, des divisions et des formes que prennent ses apparences, de leur expression modernisée en problème majeur de cohabitation pacifique intercommunautaire, ces vellétés divisionnistes renaissent aujourd'hui, dans les contextes bien particuliers qui ne laissent aucun doute sur les ressorts de son exploitation judicieuse par les différents chantres. Les termes de référence, on les trouve dans les discours et les écrits des hommes politiques bien connus du Sankuru qui en ont fait un fonds de commerce, né du ressentiment destiné à l'auto-empoisonnement. On peut noter ici, la globalisation de l'antagonisme enflammée lors des campagnes électorales de 2006, 2011, 2018 et de 2019<sup>28</sup> au Sankuru.

Ces politiciens manipulent les clichés identitaires aujourd'hui pour des fins électorales afin d'accéder ou d'exercer le pouvoir d'État chez les Tetela du Sankuru. Nous situons ces antagonismes et clivages intercommunautaires dans la tyrannie de Ngongo-Leteta et de l'exploitation coloniale et nous n'hésitons pas d'affirmer que le caractère segmentaire de la structure traditionnelle des Tetela avait servi de base à cet état anarchique.

Fort de tout ceci, les acteurs politiques prétendent prendre l'engagement de servir en tout temps et en tout lieu, pour l'honneur et la grandeur du territoire de son terroir et de ses habitants. C'est un argument solide qu'il faut opposer à ses adversaires. A ces faits, il faut citer parmi les émotions et sentiments qui entrent en ligne de compte, nous devrions placer avant tout, les frustrations souterraines, la rancune et le désir de se venger, la haine, la méchanceté, la jalousie, l'envie, la malice, etc. Le problème du ressentiment, c'est celui d'altérer le barème des valeurs, de déséquilibrer le jugement.

---

<sup>28</sup> 2019, fait allusion à l'élection gouvernementale du 20 juillet 2019 dans la province du Sankuru.

## CONCLUSION

En définitive, notre réflexion s'est chargée de démontrer que les faiblesses socioculturelles, issues d'une société fragmentaire et de la désarticulation arbitraire des structures sociopolitiques fragmentaires existantes par les Arabes et les colons Belges, ayant conduit à l'émiettement des pouvoirs lignagers et l'éparpillement des populations sans tenir compte des réalités sociopolitiques des autochtones, constituent les origines lointaines et immédiates des vellétés conflictuelles et divisionnistes, chez les Tetela du Sankuru, et que les politiques publiques portées sur la cohabitation pacifique et la valorisation du potentiel humain par l'acquisition des valeurs positives, ainsi que l'aménagement des infrastructures économiques de base pourraient en absorber les effets négatifs.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

- Ceulemans, R.P.P., *La question arabe et le Congo 1883-1892*, Bruxelles, 1953.
- Duverger, M., *Sociologie de la politique*, France, PUF, 1973.
- Kabuya Lumuna Sando, C., *Sociologie politique*, Éditions CEDIS, Kinshasa, 2018.
- Mboladinga Katako, J-R., *Conflit Ekonda-Eswe au Sankuru de 1960-1964*, Kinshasa, Lovanium, 1969.
- Nguwo Ndjovu, A., *Évolution du pouvoir coutumier Kusu-Tetela : genèse et développement*, Lodja, CERCA/Lakaso, 2012.
- Nguwo Ndjovu, A., *La société traditionnelle Kusu-Tetela du Sankuru-Lomami, Katako-Kombe*, CERCA/Lakaso, 1986.
- Nguwo Ndjovu, A., *NKUMEKANGA, Autorité et pouvoir du Chef dans la société traditionnelle Kusu-Tetela*, Katako-Kombe, CERCA/Lakaso, 1995.
- Pycke, R., *Ankutshu-Membele, Nganga*, 1975.
- Ryckmans, P., *Dominer pour servir*, Bruxelles, 1931.
- Van Der Kerken, G., *Ethnie Mongo*, Bruxelles, IRCB, 2 vols, 1944.
- Vansina, J., *Le Royaume Kuba*, Tervuren, Mrac, 1964.
- Wiktionnaire, sous CC BY-SA 3.0 licence. *Dictionnaire français*.
- Willam, J-C, *Les provinces du Congo, Moyen Congo-Sankuru*, Léopoldville, CEP, 1965.

### II. ARTICLES

- Bimwenyi Kweshi, O., « Avènement d'une proximité de l'improbable », dans *Pour un Concile Africain*, (1978), Paris, Bull. périodique, Présence Africaine.
- De Heusch, L., « Considérations sociologiques sur le régime foncier des Tetela-Hamba » in *Revue de l'Institut de Sociologie*, (1957), n°3.
- De Heusch, L., «Autorité et prestige dans la Société Tetela», in *Zaire VIII*, (1954), n° 10.
- Demunter, P., « L'administration locale au Congo-Kinshasa », dans *Courrier Africain*, T.A., n° 85, (décembre 1968) n° 85.

### III. ARCHIVES

- Archives personnelles (A.P.)/Storme/Leuven (Territoire du Kasai).
- Les Archives du Musée Royal de l'Afrique centrale (M.R.A.C.), Gilain, n°305 et 306.
- Les Archives du Territoire de Katako-Kombe (A.K.K.), P. 1911-1917 ; R. 1935-1937 ; dossier des secteurs.

- Les Archives du territoire de Katako-Kombe (A.K.K.) : R. 1921-1943-chefferies Batetela, P.V. n° 33/6.

#### **IV. TRAVAUX ACADÉMIQUES**

- Djomo Lola, N., *La Dynamique de la personne dans la religion et la culture Tetela*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1988.
- Dimandja Luhaka, A., *Le pays de Katako-Kombe à l'époque coloniale (1904-1945)*, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Faculté de Philosophie et Lettre, 1974.
- Onatshungu, H., *Rébellion au Sankuru*, Mémoire de licence inédit, Université Lovanium de Kinshasa, 1969.